

30 oct 2009 -14:49

Appartient à [Conseil des ministres du 30 octobre 2009](#)

Coopération internationale

Prolongation du mandat de l'évaluateur spécial de la Coopération internationale

Prolongation du mandat de l'évaluateur spécial de la Coopération internationale

Sur proposition de MM. Yves Leterme, ministre des Affaires étrangères, et Charles Michel, ministre de la Coopération au développement, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prolonge de six mois le mandat de M. Dominique de Crombrughe de Loorinche, comme évaluateur spécial au service d'évaluation spéciale de la Coopération internationale.

Cette nouvelle prolongation de six mois prend cours le 2 novembre 2009 pour assurer la continuité du service. Un projet d'arrêté royal sera présenté ultérieurement au Conseil des ministres pour l'adaptation de la fonction d'évaluateur spécial ainsi que des tâches et du fonctionnement du service d'évaluation spéciale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe